

Projet pédagogique de l'Accueil Extrascolaire Berchem-Sainte-Agathe

Bref descriptif de la structure et de ses activités

L'administration communale organise l'accueil extrascolaire (avant et après l'école et le mercredi après-midi), dans le respect des dispositions du décret relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire promulgué par le Gouvernement le 3 juillet 2003, du code de qualité de l'ONE, du règlement d'ordre intérieur et du projet pédagogique. L'accueil est organisé par le Département Education et Temps Libre dont fait partie le service accueil extrascolaire et est ouvert à tous les enfants fréquentant l'établissement scolaire concerné, quelques soient leur origine, leur sexe, leur appartenance socio-culturelle, leur religion ou la situation de leurs parents.

Contexte institutionnel dans lequel s'insère l'organisation de l'accueil

Nos écoles font partie de l'enseignement officiel subventionné. Le pouvoir organisateur est l'administration communale de Berchem-Sainte-Agathe. L'enseignement et l'accueil extrascolaire sont dirigés par le département Education et Temps Libre (23 Avenue du Roi Albert – 1082 Berchem-Sainte-Agathe). Chaque direction d'école travaille en étroite collaboration avec la Coordinatrice accueil extrascolaire qui est en charge de l'organisation, de la mise en place et du respect du projet pédagogique par l'équipe des accueillants qui travaillent au sein des quatre établissements scolaires.

Nos différentes implantations



École maternelle Les Sept-Étoiles

Directrice : Yannicke LEMAIRE 02/465 13 91
Responsable de l'accueil extrascolaire : Filiz ALTIKAT 02/464 04 63
Rue de l'Étoile Polaire 11 - 1082 Berchem – Sainte –Agathe



École maternelle Openveld

Directrice : Natassia CONSTANTELOPOULOS 02/463 58 40
Responsable de l'accueil extrascolaire : Filiz ALTIKAT 02/464 04 63
Rue Openveld 110 - 1082 Berchem – Sainte –Agathe



École primaire Les Glycines

Directrice : Céline DE NEYN 02/465 30 94
Responsable de l'accueil extrascolaire : Filiz ALTIKAT 02/464 04 63
Place Roi Baudoin 1 – 3 - 1082 Berchem – Sainte –Agathe



École primaire Les Lilas

Directrice : Evelyne GERREBOS 02/563 52 11
Responsable de l'accueil extrascolaire : Filiz ALTIKAT 02/464 04 63
Avenue du Hunderenveld 45 - 1082 Berchem – Sainte –Agathe

Le projet d'accueil

L'accueil extrascolaire est un moment d'interaction sociale entre les enfants qui va permettre aux enfants des différentes classes de se rencontrer et d'interagir.

Les besoins de chaque enfant et la notion de temps libre sont pris en considération.

L'expérience vécue durant la journée scolaire varie d'un enfant à l'autre et les activités proposées doivent s'adapter à leur humeur, leur niveau de fatigue et leurs envies.



Les espaces d'accueil offrent une variété d'activités qu'elles soient physiques (pour les enfants qui ont besoin de se défouler et de bouger après une journée en classe), artistiques (dessin, peinture) et créatives ainsi que des activités plus calmes (lecture, être seuls avec leurs pensées et leur créativité) tout en laissant aux enfants la liberté de choisir s'ils souhaitent participer ou non.



L'objectif est de trouver un équilibre entre activités encadrées (individuelles ou en groupe) et la notion de temps libre pour favoriser leur épanouissement, leurs interactions sociales et leur sécurité.

Les temps d'accueil extrascolaire

Accueil du matin et du soir :

L'accueil sera à ce moment-là un lieu de découverte, d'expression, de jeux, d'invention et de rencontre des autres, en bref, un moment d'épanouissement encadré par les adultes mais où le libre choix de l'enfant occupe une place importante.

Durant l'accueil du soir en primaire, aucun moment d'étude dirigée n'est organisé. Néanmoins si l'enfant souhaite faire ses devoirs, il en a la possibilité.

Accueil du mercredi après-midi :

Lors de ces périodes plus longues, des activités structurées sont préparées et proposées par les accueillants. Des sorties et activités ponctuelles sont également organisées.

Les objectifs de l'accueil

L'accueil extrascolaire est un lieu de rencontre et d'activités construit autour de 4 axes :

- a) Considérer l'enfant dans sa globalité
- b) Prendre en compte le besoin de continuité de l'enfant
- c) Tisser un lien de confiance entre l'accueil extrascolaire et les parents
- d) Entourer l'enfant de professionnels qui connaissent les besoins individuels des enfants et l'aident à s'intégrer au sein de la collectivité.

a) Considérer l'enfant dans sa globalité :

L'accueil vise à créer un cadre dans lequel l'enfant peut être considéré comme un enfant à part entière et non comme un adulte miniature ou un élève.

En créant un lien de confiance avec l'enfant les accueillants sont attentifs aux expressions et aux émotions de l'enfant. Il existe des temps de discussion informels qui permettent aux enfants d'exprimer leurs difficultés de manière plus individuelle (chagrins, joies, colères...).

Les interrogations des enfants sont prises en compte afin de les rassurer dans les moments de doute.

Les accueillants s'adressent aux enfants avec respect et sollicitude, en utilisant un vocabulaire et comportement non-verbal adapté.

b) Prendre en compte le besoin de continuité de l'enfant :

En permettant à l'enfant d'être la même personne à chaque moment de la journée.

L'accueillant tient compte de chaque dimension de l'enfant, c'est-à-dire les dimensions psychiques, physiques, langagières, cognitives, motrices et sociales dans son développement :

- En favorisant la prise en charge de l'enfant par la même personne aux différents moments de la journée.
- En accueillant les enfants et les parents avec la même sollicitude, quelle que soit l'origine sociale, la nationalité, les convictions religieuses ou philosophiques de l'enfant.
- En accueillant les aspects multiculturels (sexe, origine socioculturelle ...) comme facteur de richesse, de découverte et de partage.
- En apportant une aide individualisée et en développant un contact spécifique avec les parents via l'accueillant référent et/ou le coordinateur des accueillants scolaires en cas de problème particulier.
- En évitant les situations imprévues.

Les situations qui sortent de l'ordinaire sans que cela ait pu être anticipé par l'enfant sont source d'inquiétude. Les enfants occupent alors la plupart de leur temps à essayer de reconstituer des repères, au détriment de nouveaux apprentissages.

Il est donc important d'avoir une continuité spatiale, temporelle et relationnelle durant l'accueil. Les changements de lieux, d'horaires et d'encadrants seront réduits au strict minimum.

Il s'agit dès lors de favoriser tout ce qui peut faire transition d'une situation à l'autre par la verbalisation mais aussi par l'accès à des points de repère.

Si l'adulte vient à changer, le respect des repères aidera l'enfant à accepter le changement. L'accueillant aidera l'enfant dans la transition en verbalisant le changement.

L'accueil extrascolaire vise, autant que possible, à aménager l'espace de manière à répondre aux différents besoins de l'enfant. Dans ce but, les différents espaces (préau, cour de récréation, salles polyvalentes, ...) sont exploités au cours de la journée.

c) Tisser un lien de confiance entre l'accueil extrascolaire et les parents :

Tisser un lien de confiance entre l'accueil extrascolaire et le parent qui confie son enfant est une des conditions importantes afin de créer un contexte sécurisant pour tous.

La confiance que l'adulte porte à l'accueillant a une influence indissociable au bien-être de l'enfant au sein de cet accueil.

L'accueil extrascolaire constitue le lien entre la vie scolaire et la vie familiale. Les accueillants veillent donc à établir, aussi souvent que possible, des contacts avec les parents et les enseignants, dans le souci de développer et d'encourager la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant et les différents partenaires (enseignants, parents, enfants, accueillants...).

Chaque parent reçoit un courrier en début d'année les invitant à s'adresser au personnel de l'école et aux accueillants afin d'obtenir une copie du présent projet pédagogique ainsi que du règlement d'ordre intérieur.

d) Entourer l'enfant de professionnels qui connaissent les besoins individuels des enfants et l'aident à s'intégrer au sein de la collectivité :

L'environnement « école » est considéré dans toutes ses composantes afin que l'enfant puisse y évoluer le plus sereinement possible durant les différents temps de sa journée.

Dans cette perspective, les équipes éducatives et l'accueil extrascolaire collaborent au maximum autour des différents projets liés à l'école dans l'intérêt de l'enfant: réunions de concertation, partage des locaux et du matériel, participation aux activités importantes de l'école, communication des informations spécifiques concernant l'enfant entre les équipes.

La prise en charge des enfants aux besoins spécifiques se font en étroite collaboration avec les directions des établissements scolaires afin de favoriser une action globale et coordonnée.

L'accueil des enfants à besoins spécifiques est possible et se fait dans la continuité de la journée scolaire. En cas de besoin, une rencontre avec les parents est organisée.

Qualification du personnel

Lors du recrutement, les personnes ayant déjà la formation de base et/ou une formation en lien avec le secteur de la petite enfance, enseignement, éducation, animation ou social sont privilégiées. L'administration communale assure un encadrement complémentaire pour les enfants en classe d'accueil et en 1^{ère} maternelle par du personnel diplômé en puériculture ou équivalent.

Chaque année le personnel participe à des formations homologuées par l'ONE dans le but de perpétuer la dynamique de formation continue. Les accueillants acquièrent des connaissances et compétences en ce qui concerne le développement des enfants. Parallèlement, le service organise au sein de la commune une ou plusieurs journées de formation dont la thématique est choisie en fonction des besoins constatés par la coordinatrice accueil extrascolaire.

Toute l'équipe est dès lors concernée par un processus de formation continue et l'accueillant s'engage à respecter les exigences du code de qualité de l'ONE. De plus, ils suivent régulièrement les formations de premier secours et EPI (Equipier Premières Interventions) organisées au sein de la commune.

Afin de permettre aux accueillants de se former correctement, la Coordination accueil extrascolaire réaménage temporairement l'organisation de l'accueil pour pallier aux différentes absences.

Taux d'encadrement visé

- 1 encadrant pour 20 enfants maternelles
- 1 encadrant pour 30 enfants primaires

 Openveld Ecole communale Maternelle	 7 étoiles Ecole communale Maternelle	 Les Lilas Ecole communale Primaire	 Les Glycines Ecole communale Primaire
10 accueillants	10 accueillants	9 accueillants	9 accueillants